

Grille d'auto-évaluation sur la transparence

La grille qui suit reprend les critères de transparence définis par Coordination SUD. Elle a pour objet de vous aider à évaluer le niveau de transparence de votre association. **Les informations qui sont en italique correspondent aux critères minimums de transparence** (qui devront être remplis par les membres de Coordination SUD d'ici fin 2012). **Celles en style normal (non italique) correspondent à une démarche avancée de transparence.**

Champs de la transparence		L'information est-elle accessible et compréhensible pour le public sur :	oui/non	Sur votre site internet	Autre moyen de communication : lequel ? (bulletin papier ou électronique, publication, AG, courriers, etc.)
Institutionnelle	Un projet associatif formalisé	<i>Les statuts de l'association (ou leur synthèse)</i>			
		<i>L'objet social de l'association</i>			
		<i>Les valeurs de l'association</i>			
		<i>Son public cible / ses bénéficiaires</i>			
		<i>L'adresse de son siège social</i>			
		<i>Qui sont les membres/adhérents de l'association</i>			
		<i>Les conditions d'adhésion à l'association</i>			
	Lisibilité du fonctionnement de l'association	<i>Présentation des instances de décision</i>			
		<i>Liste des administrateurs/trices</i>			
		Le nombre d'adhérents			
		Le mode d'élection des élus			
		La durée des mandats des élus			
		Nombre limité de mandats pour les élus ?			
		La composition du CA : nom, âge, profession, dates de début et de fin de mandat			
		<i>Le mode de fonctionnement et d'organisation de la prise de décision et du travail dans l'association</i>			
		Le fonctionnement entre le siège, les délégations en Province, les bureaux sur le terrain, etc.			
		L'existence d'une rémunération ou d'avantages en nature pour les administrateurs			
L'existence d'une charte du bénévole					
<i>Le nombre de salariés (siège et terrain), de bénévoles, de volontaires, de stagiaires</i>					
L'existence de règles sur les montants des salaires					

Utilité sociale	Des informations disponibles sur ses activités	<i>Les activités en cours</i>			
		Les objectifs par pays et/ou par thématique d'activité			
		<i>Les modes opératoires</i>			
		Les partenaires de l'ONG			
	L'objet des partenariats				
	Des informations sur les résultats de l'action de l'association	<i>Le rapport annuel d'activités</i>			
<i>Le rapport moral du (de la) Président(e)</i>					
Dans ces rapports, les résultats des projets sont-ils présentés ?					
Dans ces rapports, les difficultés rencontrées sont-elles évoquées ?					
Gestion financière	Accessibilité lisibilité et exhaustivité de l'information financière	<i>Une information financière synthétique et simplifiée</i>			(Publication au JO)
		Le bilan, le compte de résultats annuels et son annexe			
		La politique ou stratégie de l'association, par rapport aux fonds de réserve			
		Le compte d'emploi des ressources			
		Le rapport du commissaire aux comptes			
Processus qualité	Démarches qualité	<i>Présentation des pratiques de contrôle interne et de suivi et d'évaluation de ses programmes</i>			
		Adhésion à une charte éthique ou un code de bonne conduite			
		Ces documents sont disponibles			
		Rapport émis par les contrôleurs interne ou externe (ou leur synthèse)			
		Le mode de diffusion des résultats des évaluations			
		Les résultats des évaluations internes et externes font-ils l'objet de débats ? Sont-ils exploités ?			
		Existence d'agrément (exemple : Volontariat ou Jeunesse et éducation populaire)			
<i>Adhésion à un réseau, un collectif, une union ou une fédération</i>					

Notre organisation respecte l'ensemble des critères minimums de transparence.

Notre organisation ne respecte pas aujourd'hui certains des critères minimums de transparence (au nombre de).

Nous nous engageons à nous mettre en conformité avec le référentiel sur la transparence, et de respecter l'ensemble des critères minimums avant **mars 2013 au plus tard**.

Fait à le/...../.....

Nom et titre du signataire :

Signature :